

Protocole Actif de Sécurisation des Scolaires – PASS – BIATHLON
Académie de Grenoble – version sept 2022

	Avant la pratique	Pendant la pratique
<p>Enseignement EPS obligatoire Association Sportive</p> <p align="center">Carabine laser exclusivement</p>	<p>Ce PASS concerne plus spécifiquement le tir, pour l'aspect ski nordique se référer au PASS ski de fond.</p> <p><u>Modalités d'organisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Informer le chef d'établissement du lieu exact de pratique ◇ Vérifier les conditions météorologiques ◇ Connaître le protocole de sécurité, le diffuser avant les séances prévues et demander <u>expressément</u> aux intervenants extérieurs qualifiés de le respecter (inscription dans la convention faite pour le projet) <p><u>Informations sur les élèves</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Effectuer une première répartition des groupes en fonction du nombre d'encadrants ● Vérifier l'équipement des élèves : matériel de ski, gants, bonnet, lunettes, vêtements adaptés, protection solaire, gourde (si séance sur neige) <p><u>Informations sur le lieu de pratique :</u></p> <p>Deux cas de figures concernant le site de pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● établissement scolaire : si la séquence est une séquence de biathlon du type course à pied/ tir laser et se pratique dans l'établissement scolaire ● station : la séquence de biathlon est du type ski nordique/tir, en station de ski. <ul style="list-style-type: none"> ◇ Reconnaître le parcours et prendre des informations sur les caractéristiques du lieu de pratique pour l'implantation du pas de tir ; recueillir les autorisations nécessaires (chef d'établissement si pratique dans l'établissement, gestionnaire du site si station) ◇ Choix de l'emplacement du pas de tir : butte naturelle ou talus derrière les cibles, prendre en compte l'orientation du soleil afin de voir les cibles s'allumer (soleil dans le dos des cibles) <p>- « Pas de tir » organisé de façon sécuritaire (voir schéma en annexe)</p> <p>En cas de séquence sur neige, effectuer une 1^{ère} séance de tir au gymnase afin de mettre en place les règles de sécurité et de fonctionnement de façon facilitée, en insistant avec les élèves sur les points non négociables.</p> <p><u>Informations sur le matériel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Connaissance technique et fonctionnelle des carabines laser ◇ Matériel à prévoir (carabine, cibles, appuis, plots, tapis (si séance sur neige) et transport des carabines laser dans des caisses appropriées. 	<p>Biathlon laser :</p> <p>Mise en place et matérialisation du pas de tir sécuritaire (voir annexe) : espace de tir, espace d'attente, sens de circulation... matérialisés par des plots et rubalise</p> <p align="center">Les 10 règles de sécurité du biathlon :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Déplacement du viseur laser, le canon vers le ciel lors de l'installation et du rangement. 2 - Le viseur laser doit être posé sur son support toujours orienté vers la cible 3 - Ne jamais viser quelqu'un 4 - En cas de problème, lever la main sans se retourner 5 - Déposer et manipuler précautionneusement le viseur laser lors des visées. 6 - Ne pas se déplacer sur l'espace de précision sans en avoir l'autorisation 7 - Respecter le sens de circulation sur l'espace de précision 8 - Respecter la zone interdite située entre les cibles et le tapis 9 - Respecter la zone de calme et de silence que constitue l'espace de précision 10 - Se déplacer obligatoirement sans utiliser les bâtons dans l'espace de précision <p>Règles de sécurité affichées sur le pas de tir, sur lesquelles il peut être nécessaire de revenir régulièrement afin d'en vérifier leur connaissance et leur appropriation par les élèves</p>